



EPREUVES D'ADMISSIBILITE - Session 2016

Epreuve de vérification de l'aptitude du candidat au projet d'architecture

Durée de l'épreuve : 8 heures (de 9:00 à 18:00, avec pause d'1 heure pour le déjeuner)

Coefficient : 8

Rendu : Dossier comportant des documents graphiques, volumétriques et écrits (cf. détail ci-après).

Critères d'évaluation :

- 1/ Compréhension, analyse et interprétation du programme et des contraintes ;
- 2/ Mise en place d'une démarche de projet (pensée sur l'espace) au regard des contraintes (site, programme) ;
- 3/ Capacité à établir des hiérarchies, des relations, etc. entre les différents espaces du programme et entre le projet et son contexte ;
- 4/ Capacité à représenter graphiquement et expliquer textuellement un projet (espaces créés et démarche).
- 5/ Qualité des volumes et espaces conçus, tant intérieurs qu'extérieurs ;

Sujet :

Deux amis souhaitent faire construire leurs logements sur une même terrain. Ces 2 maisons ou appartements, seront à côté, ou alors superposés, ou encore imbriqués, identiques ou pas....et peut être tout à la fois peut importe, à partir du moment où ils possèdent des qualités d'usages, d'espaces ...explicites, qualités que vous détaillerez. Il vous est demandé de concevoir ce projet d'habitation contemporaine. Le logement, un programme bien banal et pourtant un extraordinaire laboratoire d'expérimentations spatiales.

Site :

Le terrain est une "dent creuse" localisée en plein centre de Marseille. C'est une parcelle d'environ 7 m par 24,4 m traversante située entre la rue de Rome, devenue piétonne avec le passage du tramway, et la rue de la Palud. Elle est orienté Est-Ouest et possède deux entrées.

Programme : Deux habitations pour deux familles (couple avec 2 enfants) avec pour chacune d'elle:

- Entrée
- Espace de vie (séjour avec salle à manger intégrée ou séparée) avec un volume adapté
- Cuisine
- Bureau
- 4 chambres
- 2 salles d'eau et/ou salles de bains
- 2 sanitaires
- 1 place de stationnement
- Locaux supplémentaires éventuels : dressing, cellier
- un espace extérieur (jardin, patio, terrasse, loggia...)
- des espaces partagés par les deux familles peuvent être proposés. Ces espaces seront "en plus" car chaque logements pourra fonctionner de façon autonome.

Ce programme, ne précisant pas les m² dévolus à chaque usage, est une trame de base. Il vous appartient d'en proposer une interprétation, par un positionnement personnel sur la conception générale de l'habitation et sur l'articulation entre les espaces (pièces). Il vous est également demandé de proposer des relations de qualité entre l'habitation et son environnement.

Réglementation :

Pas de règlement spécifique en limites ou en hauteur, à l'exception du « bon sens » et de la « courtoisie ».

Zoom spécifique :

En fonction de votre profil professionnel, vous pourrez appuyer sur un aspect de votre projet, c'est-à-dire, à titre d'exemples ci-dessous, être plus précis :

- Sur le système constructif ou la mise en œuvre d'un matériau, avec coupe au 50° ;
- Sur l'ambiance intérieure des espaces avec des perspectives supplémentaires ;
- Etc.

Rendu :

- 3 planches A1 maximum pour exprimer graphiquement le projet, avec :
 - . 1 planche : analyse du programme, esquisses, croquis, recherches, schémas d'intentions, etc.
 - . 1 à 2 planches : développement du projet avec plan masse 1/200° + plans tous niveaux 1/100° + une (ou deux si besoin) coupe(s) 1/100 faisant apparaître le projet dans son contexte° + 2 élévations 1/100° + axonométrie ou perspectives (au moins 2 : une de l'extérieur, une de l'intérieur) montées ou à la main. Les photos fournies peuvent servir à montrer l'insertion du projet dans le site.
- Possibilité de produire une maquette volumétrique d'intention qui montre l'imbrication (échelle libre entre du 1/100 ou 1/200° ou 1/500)
- 1 copie d'examen standard, agrafée à la planche 1, pour expliquer l'organisation et les qualités des espaces créés et votre démarche projectuelle. vous proposerez un titre ou un mot d'ordre définissant votre projet (1 page A4 recto-verso maximum) .

Remarques :

- Par candidat, les A1 seront : soit tous verticaux, soit tous horizontaux.
- Ne pas utiliser de techniques nécessitant un trop long temps de séchage, toutes les planches doivent être sèches à 18:00.
- Les documents graphiques peuvent être annotés, mais non cotés.

Documents joints :

- 7 x A3 recto : plan cadastral 1/500, Ortho photo plan 1/500, plan cadastral 1/200 avec localisation de la coupe et des photos; 4 photos depuis les rues alentours, plan et coupe au 1/200, Façades indicatives des voisins au 1/200 sur la rue de Rome.